

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

À l'attention du directeur de l'information

Montréal, le 24 septembre 2020

Montréal devient une ville fantôme avec ses artères principales abandonnées en raison de ses taxes abusives

Le 23 septembre 2020, une rencontre s'est tenue entre des représentants de l'Association des Propriétaires de Bâtiments Commerciaux du Québec («APBCQ»), dont son président monsieur Peter Sergakis, et le président du Comité exécutif de la ville de Montréal, monsieur Benoît Dorais, accompagné de monsieur Dimitrios Zoubris, conseiller spécial de la mairesse de Montréal, madame Valérie Plante, concernant les taxes commerciales excessives imposées par la Métropole.

Lors de cette rencontre, l'APBCQ a fait valoir les demandes non-négociables de ses membres qui, si les élus ne souhaitent pas être responsables du coup fatal asséné aux commerçants montréalais, doivent être absolument intégrées au budget pour l'année 2021 qui sera déposé par l'administration municipale prochainement.

Les demandes présentées par l'APBCQ sont les suivantes :

- Dégrèvement total rétroactif pour la durée du premier confinement, soit jusqu'au 30 juin 2020;
- Allègement de 50% de la taxe non-résidentielle à partir du 1^{er} juillet 2020 jusqu'au prochain confinement (s'il y a lieu), sinon jusqu'au 31 décembre 2020;
- Majoration du seuil de la valeur foncière pour l'imposition des taux différenciés à 2 000 000 \$ (le seuil actuel étant de 625 000\$);
- Réduire le taux de taxation pour cette première tranche (de 2 000 000\$) d'au moins 25%;
- Dans l'éventualité où la valeur imposable des immeubles augmente dans le prochain budget, le taux de taxation devrait être réduit de manière inversement proportionnelle afin de ne pas imposer un fardeau fiscal supplémentaire aux contribuables;
- Réduction importante des dépenses payées comptant (sans règlements d'emprunts) pour les nouvelles infrastructures;
- L'ensemble des excédents sur le budget (éléments non dépensés) doivent être appliqués, dollar pour dollar, en réduction des taxes commerciales;
- Exiger que le gouvernement du Québec bonifie les transferts et subventions à la ville de Montréal, et ce considérant son statut de métropole du Québec.
- Réduire les effectifs au sein de l'administration municipale, notamment au niveau des cadres et des professionnels non-essentiels;
- Optimiser les activités opérationnelles afin d'assurer les services à la population à moindre coût;

Monsieur Peter Sergakis a fait valoir à monsieur Dorais que ces demandes étaient absolument essentielles afin de freiner la mort commerciale de la métropole. En effet, les artères de la ville de Montréal se vident à une vitesse fulgurante, les commerces ferment les uns après les autres; Il s'agit d'une situation catastrophique!

Les petits et moyens commerçants montréalais, puisqu'incapables de supporter le fardeau fiscal découlant des taxes commerciales abusives imposées par la métropole, se ruent vers les banlieues, laissant la métropole, autrefois prospère, dans un exode quasi-total.

Comme si cela n'était pas suffisant en soi, la pandémie liée à la Covid-19 a intensifié les difficultés financières auxquelles font face les commerçants montréalais, rendant ainsi les revendications de l'APBCQ encore plus pressantes que jamais auparavant.

Enfin, l'APBCQ a bien indiqué la position de ses membres: l'administration Plante devra apporter des changements profonds dans la gestion de la ville de Montréal afin de donner une suite favorable aux revendications essentielles de l'APBCQ, telles qu'indiquées ci-avant. À défaut, l'APBCQ et ses membres ont bien l'intention de prendre tous les moyens de pression à leur disposition pour les faire valoir, et ce jusqu'à la prochaine élection prévue en 2021.